Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260203-2026_02_12-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2026 – 02 - 12

SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

Date de convocation	**: 26/01/2026**	
Nombre de Conseillers	**: 10**	**Pour : 7**
Présents	**: 7**	**Contre : 0**
Votants	**: 7**	**Abstentions : 0**

L'an deux mil vingt-six,
le six février à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI, Anne-laure LE GUILLOU
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2026-02-12– Loyer logement communal – 60 grande rue dit « ancienne mairie »

Madame la Maire expose que les travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne mairie sis au 60 grande rue touchent à leur fin. Il est donc opportun de fixer d'ores et déjà le montant du loyer .

Le logement T3 de 54.75 m² comprend :
- Une buanderie de 6.75 m²
- 2 chambres de 11 m²
- Une salle d'eau et des toilettes pour 5 m²
- Une cuisine/salle à manger pour 21 m²

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
- DECIDE de fixer le montant du loyer du logement au 60 grande rue dit « ancienne mairie » à 500 € hors charges.

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/02/2026
De la publication le 06/02/2026

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor